

DELIBERATION N° 2026/125

Approbation des projets de « Réalisation de l'extension du réseau AEP Eramberé », de « Requalification des espaces publics PRU Takutea/Apogoti » et de « travaux de voirie sur la route du Yala Ranch et sur la route Daver », de leur plan de financement prévisionnel et autorisant le maire à solliciter une subvention afférente à ces projets auprès de l'Etat dans le cadre du FCDEV 2026 et du plan de refondation économique et social (vagues 1 et 2)

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 20 août 2026,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n°143-2026/BAPS/DAEM du 31/03/2026 attribuant une subvention d'investissement à la Ville de Dumbéa pour la requalification des espaces communaux du PRU Takutea/Apogoti,

Vu la lettre d'intention de financement au FCDEV 2026 n° HC/DAECP/BCDIF/2026-472 du 28/07/2026 relative au projet de PRU,

Vu les projets retenus dans la cadre des vagues 1 et 2 du plan de refondation économique et social de l'Etat,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/051 du 5 août 2026,

La commission municipale intitulée « Pilotage, ressources et modernisation » entendue en séance du 7 août 2026,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :ARTICLE 1 /

Le projet de « Réalisation de l'extension du réseau AEP Eramberé » ainsi que son plan de financement prévisionnel ci-dessous est approuvé. Cette opération est d'ores et déjà inscrite au budget annexe d'investissement de l'eau de la Ville 2026 (programme 253 001).

Plan de financement prévisionnel :

	Cout total	Part Etat	
		Montant	%
€	720 680	720 680	100
FCFP	86 000 000	86 000 000	

Le projet de « Réalisation de réalisation de travaux de voirie sur la route du Yala Ranch et sur la route Daver » ainsi que son plan de financement prévisionnel ci-dessous est approuvé.

Plan de financement prévisionnel :

	Cout total	Part Etat	
		Montant	%
€	1 550 300	1 550 300	100%
FCFP	185 000 000	185 000 000	

Le projet de « **Requalification des espaces publics PRU Takutea/Apogoti** » ainsi que son plan de financement prévisionnel ci-dessous est approuvé. Cette opération est d'ores et déjà inscrite au budget d'investissement de la Ville 2026 (programme 211810).

Plan de financement prévisionnel :

	Cout total	Part Etat		Part pSud		Part Ville	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
€	1 717 900	944 845		429 475		343 580	
FCFP	205 000 000	112 750 000	55	31 250 000	25	41 000 000	20

Accusé de réception en préfecture
988-210012565-20260820-2026-125-DE
Date de télétransmission : 25/08/2026
Date de réception en préfecture : 26/08/2026

ARTICLE 2 /

Le Maire de Dumbéa est autorisé à solliciter une subvention auprès de l'Etat sur ces dossiers à hauteur des montants stipulés dans les plans de financement prévisionnel mentionné dans l'article 1 de la présente délibération.

Le Maire est habilité à engager toutes les modalités administratives financières nécessaires à la réalisation de ce programme.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire et la Trésorière de la province Sud sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire déléguée de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 AOUT 2026

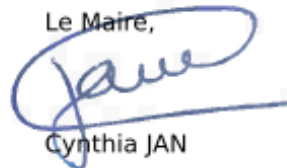
POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 25 AOUT 2026

Le secrétaire de séance,
Pascal RIVOILAN



Le Maire,



Cynthia JAN



DESTINATAIRES :

SAS	-	1
PUBLICATION	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1